

Au 14^e siècle, le poète italien Dante Alighieri a écrit La Divine Comédie, dans laquelle il a placé les pécheurs, une fois morts, dans un enfer où ils étaient torturés de différentes façons, représentant ainsi la justice ultime pour leurs péchés particuliers. Plus récemment, de nombreuses églises chrétiennes se sont mises à enseigner l'idée d'un enfer moins terrible, qui ne serait plus qu'une séparation éternelle d'avec Dieu. Néanmoins, dans le christianisme traditionnel, on croit toujours que les méchants ou les non-croyants, une fois morts, seront en proie à des tourments éternels.

Que déclare la Bible ?

Vous serez peut-être surpris d'apprendre que ces idées concernant l'au-delà ne sont pas conformes à l'enseignement biblique. La Bible n'enseigne pas que les non-croyants sont tourmentés à jamais – ni dans un lieu d'horribles tortures, ni dans des ténèbres sinistres, isolés à tout jamais de Dieu. Ces idées sont en contradiction directe avec l'un des énoncés les plus clairs dans la Bible au sujet des résultats du péché. A la fin d'un chapitre décrivant les résultats du péché comparés aux résultats de la justice, l'apôtre Paul écrit : « Car le salaire du péché c'est la mort ; mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur » (Romains 6:23).

Paul dit clairement que le salaire – la punition – du péché auquel s'adonne tout être humain, c'est la mort éternelle. Cela contredit directement l'enseignement courant que le salaire du péché serait la vie éternelle en enfer. Ces paroles de Paul s'harmonisent avec celles d'Apocalypse 20:14, où le sort des méchants incorrigibles est appelé « la seconde mort » dans « l'étang de feu. » Cet étang de feu décrit dans la Bible diffère de la conception courante de l'enfer. C'est un feu qui détruira totalement – définitivement – les méchants (Matthieu 10:28). Le prophète Malachie prophétisa que « Tous les hautains et tous les méchants seront comme du chaume ; le jour qui vient les embrasera » (Malachie 4:1).

Hadès et la Géhenne

Deux mots grecs – le grec étant la langue originale

dans laquelle fut rédigé le Nouveau Testament – décrivent la destination des défunts. Ces deux mots sont *hadès*, et *géhenne*.

1. Hadès se réfère à la tombe, la fosse ou le lieu où reposent les morts. Le dictionnaire biblique *Holman* explique qu'« Hadès est l'équivalent grec du mot hébreu *schéol* qui signifie en général séjour des morts (1991, article Hadès »). Psaumes 16:10 et Actes 2:27 emploient *schéol* et *hadès* pour décrire l'emplacement où reposa le corps de Christ après Sa crucifixion, pendant trois jours et trois nuits (Matthieu 12:40).

2. La géhenne fait référence à la vallée de Hinnom « Vallée de Ben-Hinnom ; Vallée du fils de Hinnom... Ravin profond et étroit aux pentes raides et rocheuses, au S. et à l'O. de Jérusalem... Sur le haut lieu de Topheth, dans la vallée de Hinnom, les parents faisaient passer leurs enfants par le feu, en sacrifice à Molok. (Nouveau dictionnaire biblique, article *Hinnom*). Plus tard, on se mit à y déposer et à y brûler des ordures et des cadavres. La géhenne symbolise l'étang de feu décrit dans Apocalypse 19:20, le feu qui ne s'éteint point (Marc 9:43) devant détruire définitivement les impénitents (Matthieu 10:28).

La vérité révélée par la Bible est que Dieu est juste et miséricordieux. Comme les Écritures ci-dessus le démontrent, Dieu châtiara les pécheurs incorrigibles, mais Il le fera d'une manière miséricordieuse. Les méchants seront tout simplement consumés par le feu, détruits définitivement, et cesseront d'exister. Ils ne seront pas torturés pendant toute l'éternité dans un feu infernal.

www.eddam.org

ÉGLISE de DIEU

Association Mondiale

De combien de résurrections la Bible parle-t-elle ?

Par *résurrection* Il faut entendre un « retour de la mort à la vie » (*Petit Robert*). Quand on parle de résurrection, on fait généralement allusion à la résurrection, de Christ crucifié, à la vie éternelle. Dans le chapitre de la Bible parfois appelé le « chapitre de la résurrection », l'apôtre Paul explique que la résurrection de Christ était essentielle à quiconque a l'espérance de la vie éternelle (1 Corinthiens 15:14-18). La mort de notre Sauveur, et Sa résurrection, ont rendu possible le pardon de nos péchés et les dons du Saint-Esprit et de la vie éternelle.

Paul précise ensuite que les résurrections doivent s'effectuer dans un ordre précis : « Et comme tous meurent en Adam, de même aussi tous revivront en Christ, mais chacun en son rang. Christ comme prémices, puis ceux qui appartiennent à Christ, lors de son avènement. Ensuite viendra la fin, quand il remettra le royaume à celui qui est Dieu et Père, après avoir détruit toute domination, toute autorité et toute puissance. Car il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il ait mis tous les ennemis sous ses pieds. Le dernier ennemi qui sera détruit, c'est la mort » (1 Corinthiens 15:22-26).

La première résurrection

L'apôtre Jean nous fournit quelques précisions à ce sujet, et il se sert même de l'expression « première résurrection » pour décrire ceux qui sont disciples de Christ et en qui réside Son Esprit.

Le 20^{ème} chapitre de l'Apocalypse fournit la chronologie des événements majeurs devant se produire après le retour du Christ sur terre. Après que Satan aura été mis en détention pour mille ans, afin qu'il ne puisse plus séduire les gens, voici ce qui, selon Jean, se produira : « Et je vis des trônes ; et à ceux qui

s'y assirent fut donné le pouvoir de juger. Et je vis les âmes de ceux qui avaient été décapités à cause du témoignage de Jésus et à cause de la parole de Dieu, et de ceux qui n'avaient pas adoré la bête ni son image, et qui n'avaient pas reçu la marque sur leur front et sur leur main. Ils revinrent à la vie, et ils régnèrent avec Christ pendant mille ans » (Apocalypse 20:4).

Cette résurrection est celle des saints – des vrais chrétiens – et c'est une résurrection à la vie éternelle : « Heureux et saints ceux qui ont part à la première résurrection ! La seconde mort n'a point de pouvoir sur eux ; mais ils seront sacrificateurs de Dieu et de Christ, et ils régneront avec lui pendant mille ans » (verset 6).

La deuxième résurrection

Puisqu'il est question d'une « première » résurrection, cela sous-entend automatiquement qu'il y en a plus d'une. Et effectivement, Jean fait allusion à une autre période de résurrection, 1 000 ans plus tard, dans Apocalypse 20:5 : « Les autres morts ne revinrent point à la vie jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis » – cette phrase étant une pensée entre parenthèses, dans l'original grec qui ne comporte pas de ponctuation, ce que les passages suivants démontrent abondamment.

Lors de cette deuxième résurrection, les morts sont décrits comme se tenant devant « un grand trône blanc » (verset 11). « Et je vis les morts, les grands et les petits, qui se tenaient devant le trône. Des livres furent ouverts. Et un autre livre fut ouvert, celui qui est le livre de vie. Et les morts furent jugés selon leurs œuvres, d'après ce qui était écrit dans ces livres » (verset 12).

Jésus a parlé de cette période de jugement comme d'une période où des gens de tous pays et ayant vécu à diverses périodes de l'histoire revivront, et Il a précisé qu'elle serait préférable pour ceux qui n'ont pas entendu Son message ni vu Ses miracles (Matthieu 11:21-24 ; 12:41-42). Il expliqua que ceux qui l'écoutaient étaient plus coupables que les gens de Sodome : « Et toi, Capernaüm, seras-tu élevée jusqu'au ciel ? Non. Tu seras abaissée jusqu'au séjour des morts ; car, si les miracles qui ont été faits au milieu de toi avaient été faits dans Sodome, elle subsisterait encore aujourd'hui.

C'est pourquoi je vous le dis : au jour du jugement, le pays de Sodome sera traité moins rigoureusement que toi » (Matthieu 11:23-24).

Que voulait-Il dire par « traité moins rigoureusement » ? Si cette période de jugement était seulement une période de condamnation, et si tous recevaient l'amende encourue par tout pécheur – la mort éternelle (Romains 6:23) – « moins rigoureusement » n'aurait guère de sens. Néanmoins, l'idée de « jugement » dans la Bible ne se limite pas à une condamnation. En fait, les vrais chrétiens sont en train d'être jugés en ce moment (1 Pierre 4:17). C'est donc un processus, qui peut avoir une issue positive. Tout être humain doit être jugé (Hébreux 9:27). Par conséquent, être jugé n'équivaut pas nécessairement à être condamné.

Notre Dieu est un Dieu juste et miséricordieux (Michée 6:8 ; Matthieu 23:23) qui veut que tous apprennent la vérité, se repentent et soient sauvés (1 Timothée 2:4 ; 2 Pierre 3:9). Or, comment cela peut-il se faire pour les milliards d'individus ayant vécu et étant morts sans jamais avoir eu l'occasion de connaître la vérité divine ? Et que dire des millions de gens n'ayant jamais entendu parler du « nom qui ait été donné parmi les hommes, par lequel nous devons être sauvés » (Actes 4:12) ?

Une autre prophétie sur la deuxième résurrection éclaircit ce dilemme. Le prophète Ézéchiël a prophétisé sur une époque où Dieu ressuscitera les os desséchés des défunts et leur donnera un souffle de vie (une autre vie physique). Non seulement Il leur permettra de revivre dans leurs pays, mais Il a promis : « Je mettrai mon esprit en vous, et vous vivrez ; je vous rétablirai dans votre pays, et vous saurez que moi, l'Éternel, j'ai parlé et agi, dit l'Éternel » (Ézéchiël 37:14).

De même que Dieu offre Son Esprit et un processus de jugement et de miséricorde à Son Église à présent, Il rendra Son Esprit disponible à ceux qui n'en ont jamais eu l'occasion auparavant. Les livres de la Bible deviendront compréhensibles pour eux, et le livre de vie sera ouvert afin de permettre à ceux qui se repentent et acceptent Jésus-Christ en tant que leur

Sauveur d'y être inscrits (Apocalypse 20:12).

Une troisième résurrection ?

Si les saints sont ressuscités lors de la première résurrection, et si les autres morts qui n'ont jamais eu la possibilité d'être sauvés font partie de la deuxième résurrection, reste-t-il encore quelqu'un à ressusciter ? Que doit-il se produire avant que Christ puisse remettre le Royaume au Père et détruire le dernier ennemi – la mort (1 Corinthiens 15:24-26) ?

Jean décrit à la fin du chapitre 20 de l'Apocalypse une résurrection des méchants incorrigibles, de ceux qui refusent de se repentir. « Et la mort et le séjour des morts furent jetés dans l'étang de feu. C'est la seconde mort, l'étang de feu. Quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu » (Apocalypse 20:14-15). Cette seconde mort n'est pas synonyme de tortures éternelles, mais de destruction définitive par une mort rapide et miséricordieuse à la suite de laquelle il n'est plus possible de revivre. Dieu dit que les méchants seront consumés et deviendront de la cendre sous les pieds des justes (Malachie 4:1-3).

À partir de ce moment-là, « la mort ne sera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur, car les premières choses ont disparu » (Apocalypse 21:4).

En plus de la résurrection de Christ et de ces résurrections à venir, la Bible parle de plusieurs miracles où des êtres humains ont été physiquement ressuscités, comme Lazare et les personnes ressuscitées lors de la crucifixion (Jean 11:14-44 ; Matthieu 27:50-53). Ces personnes-là ont fini par mourir de nouveau et attendent maintenant une résurrection future.

Qu'est-ce que l'enfer ?

On s'inquiète souvent de ce que l'on va devenir une fois mort. De nombreuses religions enseignent d'une façon ou d'une autre que les gens qui sont « mauvais » seront envoyés dans un enfer quelconque après leur mort. Au sein du christianisme, circulent plusieurs idées quant à la nature de cet enfer. Pour certains, il s'agit d'un lac de « feu et de soufre » où les pécheurs finissent par brûler, torturés éternellement.